

LE BAROMETRE

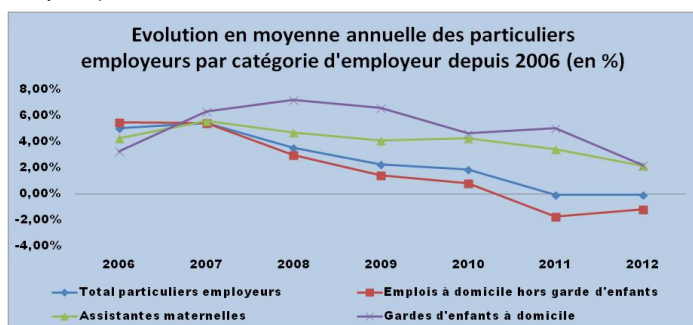
DES EMPLOIS DE LA FAMILLE

PREMIER BILAN 2012

► Le secteur des particuliers employeurs en pleine stagnation

Dans un contexte de crise économique, le secteur des particuliers employeurs connaît, sur l'ensemble de l'année 2012, une quasi-stagnation du nombre moyen de particuliers employeurs enregistrés par trimestre et du nombre d'heures rémunérées (respectivement -0,1 % et +0,3 % par rapport à 2011).

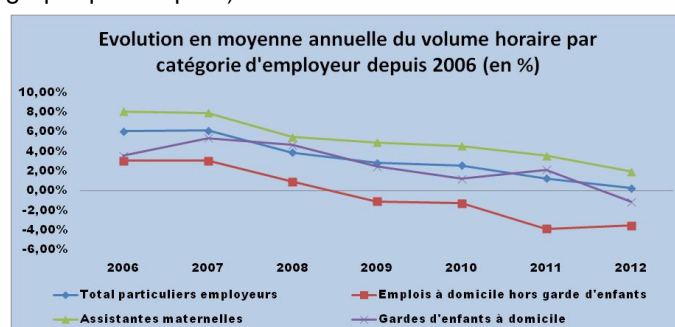
Le recul du nombre moyen de particuliers employeurs de salariés à domicile hors garde d'enfants (-1,2 % en 2012, après -1,7 % en 2011) est compensé par une progression ralentie du nombre de parents employeurs de gardes d'enfants à domicile et d'assistantes maternelles (respectivement +2,3 % et +2,2 % en 2012 contre +5,1 % et +3,5 % en 2011), ce qui explique une stabilisation du nombre global de particuliers employeurs (voir graphique ci-après).



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Depuis la suppression du dispositif de réduction de 15 points du taux de cotisation patronale sur les déclarations au réel au 1^{er} janvier 2011, on observe une dégradation accélérée de l'emploi à domicile hors garde d'enfants. En termes d'activité, en 2012, la très légère hausse du volume horaire pour l'ensemble du secteur des

particuliers employeurs (+0,3 %) est exclusivement portée par l'activité des assistantes maternelles. Le recul de l'emploi à domicile hors garde d'enfants, observé depuis 2009, s'amplifie en 2011 avec une chute de -3,8 % du volume horaire qui se poursuit en 2012 avec une baisse de -3,5 %. Pour la première fois, un repli de l'activité de garde d'enfants à domicile est enregistré au niveau national (-1,1 % en 2012 contre +2,2 % en 2011) (voir graphique ci-après).



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Néanmoins, on observe des disparités régionales importantes : le Limousin est la région la plus touchée avec un recul de -1,9 % du nombre de particuliers employeurs, associé à une baisse du nombre d'heures déclarées de -2,2 %. En revanche, en Alsace et en Ile-de-France, le taux de croissance du nombre de particuliers employeurs dépasse +1 % (respectivement +1,4 % et +1,3 %) et une légère augmentation est également observée en Rhône-Alpes et en Languedoc-Roussillon (respectivement +0,8 % et +0,3 %). Dans ces régions, le nombre d'heures déclarées est également en hausse.

Parmi les régions concernées par une réduction du nombre de particuliers employeurs, on observe une hausse du volume horaire déclaré supérieure à la moyenne nationale dans le Nord-Pas-de-Calais (+1,1 %), en Haute-Normandie (+0,6 %), en Champagne-Ardenne (+0,8 %) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+0,8 %).

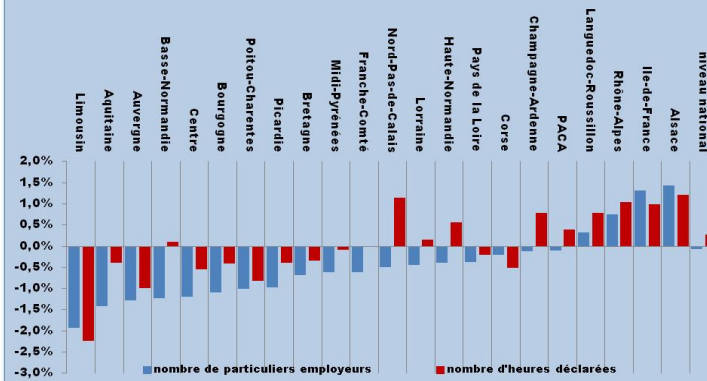
Les chiffres clés du secteur des particuliers employeurs

	Total particuliers employeurs		Emplois à domicile hors garde d'enfants		Gardes d'enfants à domicile		Assistantes maternelles	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers)	2 969	2 967	2 002	1 979	90	92	886	905
Evolution annuelle (moyenne annuelle de particuliers employeurs)	0,0%	-0,1%	-1,7%	-1,2%	5,1%	2,3%	3,5%	2,2%
Masse salariale nette (en millions)	8 908	9 069	4 714	4 679	584	593	3 609	3 796
Evolution annuelle (masse salariale nette)	2,2%	1,8%	-1,4%	-0,7%	4,3%	1,5%	6,9%	5,2%
Nombre d'heures rémunérées (en millions)*	1 761	1 766	510	492	72	71	1 179	1 203
Evolution annuelle (nombre d'heures rémunérées)	1,3%	0,3%	-3,8%	-3,5%	2,2%	-1,1%	3,6%	2,0%

Champ : France entière. Source : ACOSS - tableau de bord au 1er trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

* Le nombre d'heures rémunérées ou déclarées pour les assistantes maternelles dépend du nombre d'enfants gardés : si l'assistante maternelle garde simultanément deux enfants pendant une heure, deux heures sont déclarées à la PAJE.

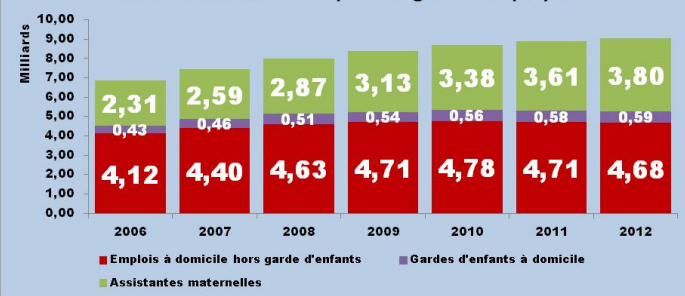
Evolutions en moyenne annuelle des particuliers employeurs et des heures déclarées entre 2012 et 2011 (en %)



Champ : France métropole. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En 2012, les particuliers employeurs ont versé 9,1 milliards d'euros de salaires nets, soit une hausse ralentie de +1,8 % (contre +2,2 % en 2011, après une évolution dynamique comprise entre +4 % et +7,5 % les trois années précédentes) qui résulte principalement de l'activité des assistantes maternelles (voir graphique ci-après).

La masse salariale nette par catégorie d'employeur



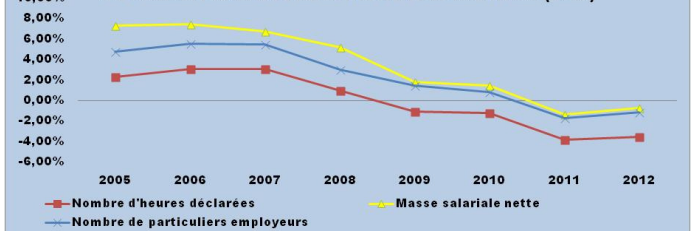
Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Malgré ce bilan en demi-teinte, l'ACOSS constate que le secteur des particuliers employeurs fait exception : alors que dans son ensemble, les cotisations sociales (salariales et patronales) sur les salaires du secteur privé ont reculé de -0,5 % en 2012, seules celles des très grandes entreprises nationales et des particuliers employeurs ont progressé (respectivement +0,9 % et +2 %)¹. Ainsi, les particuliers employeurs ont contribué à hauteur de 3,1 milliards d'euros au régime général, ce qui amène le montant de la masse salariale brute à 12,2 milliards d'euros en 2012. Mais cette augmentation des cotisations reste inférieure de 4 points aux prévisions optimistes du Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale², qui prévoyait, en se basant sur le dynamisme du secteur des services à la personne, une hausse de 6 % pour l'année 2012. Malgré le ralentissement de l'activité, le même rapport note une progression de +15 % des cotisations et contributions des particuliers employeurs en 2011, qui s'explique principalement par la suppression de l'abattement forfaitaire de 15 points.

► L'emploi à domicile hors garde d'enfants : plus de 11 000 emplois en moins en 2012

La tendance à la baisse accélérée de l'emploi à domicile hors garde d'enfants observée depuis 2011 se confirme au cours de l'année 2012 : baisse en moyenne annuelle de -3,5 % du volume d'heures déclarées, de -1,2 % du nombre de particuliers employeurs et, en conséquence, un recul de -0,7 % de la masse salariale nette, selon les données provisoires de l'ACOSS (voir graphique ci-dessous).

Emplois à domicile hors garde d'enfants: évolutions en moyenne annuelle du nombre de particuliers employeurs, du volume horaire et de la masse salariale nette (en%)

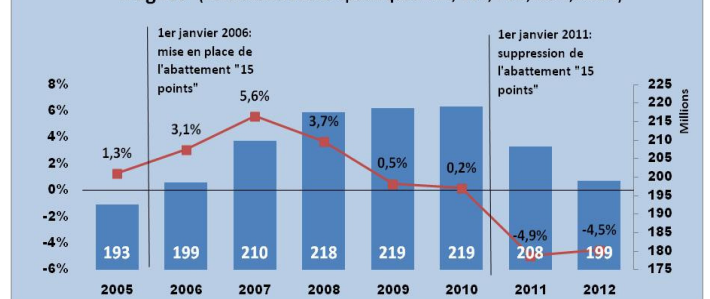


Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Pour cette catégorie d'emploi, 17,9 millions d'heures en moins ont été déclarées en 2012 par rapport à 2011, soit une perte de près de 11 100 emplois en équivalent temps plein (ETP) calculés sur la base d'un plein temps, à savoir 1 607 heures.

En effet, après la mise en place au 1^{er} janvier 2006 de l'abattement de cotisations patronales de 15 points pour les particuliers déclarant leurs salariés au réel, les heures déclarées par les particuliers employeurs dits « non fragiles », c'est-à-dire ne bénéficiant d'aucune exonération spécifique « publics fragiles »³, ont progressé de +13,7 % entre 2005 et 2010, soit 26 millions d'heures déclarées en plus. Autrement dit, en 5 ans environ, 16 500 ETP ont été créés par ce public. Depuis la suppression du dispositif des « 15 points » au 1^{er} janvier 2011, le nombre d'heures déclarées par cette catégorie d'employeurs diminue fortement (-4,9 % en 2011 et -4,5 % en 2012). Ainsi, entre 2010 et 2012, le nombre d'heures se contracte de 9,2 %, ce qui représente une perte de 12 500 ETP.

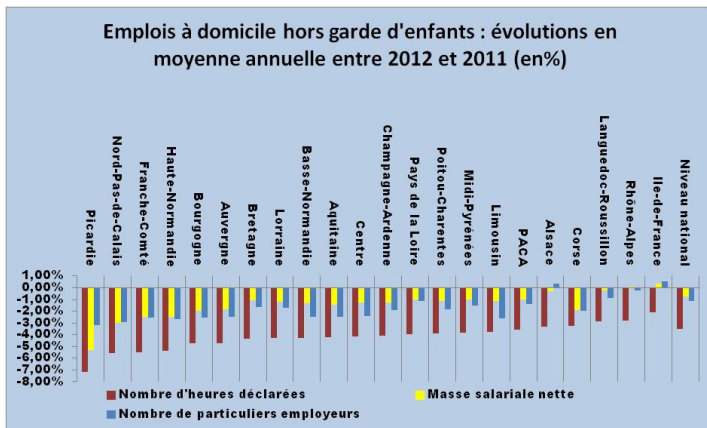
Evolution des heures déclarées par les publics dits "non fragiles" (hors exonérations spécifiques APA, 70+, PCH, ACTP, AEEH)



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Environ 40 % du volume horaire de la catégorie « emplois à domicile hors garde d'enfants » est déclaré par ce public dit « non fragile », ce qui contribue à expliquer la baisse accentuée de l'activité à partir de 2011.

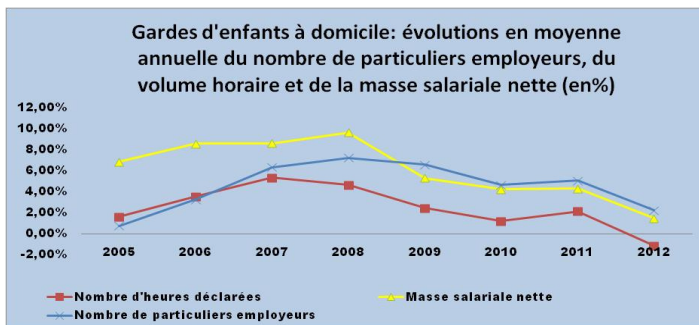
Au niveau territorial, on constate que dans toutes les régions, le volume horaire s'est contracté en 2012 (voir graphique ci-dessous). La région la plus frappée est la Picardie avec une chute de -7,2 % du volume horaire et de -5,3 % de la masse salariale. L'Île-de-France reste la région la moins touchée avec une légère augmentation du nombre d'employeurs et de la masse salariale (respectivement +0,6 % et +0,3 %) et une baisse de -2,1 % du volume horaire. Avec l'Île-de-France, l'Alsace est la deuxième région pour laquelle on enregistre encore une progression du nombre de particuliers employeurs pour cette catégorie d'emplois (+0,36 %).



Champ : France métropole. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

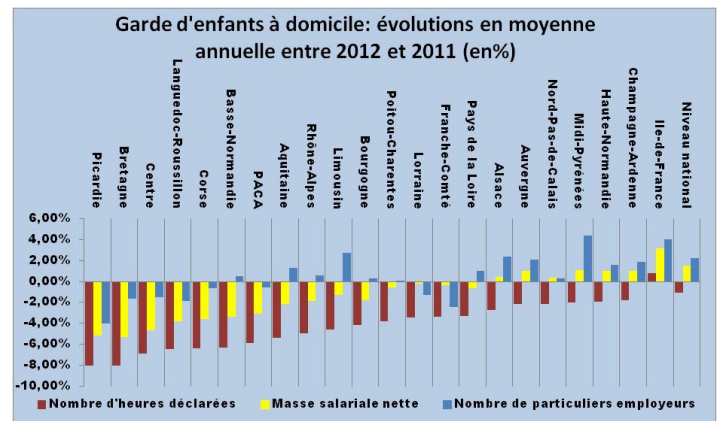
► **L'activité de garde d'enfants à domicile recule pour la première fois depuis la mise en place de la PAJE**

Pour la première fois depuis la mise en place de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) en 2004, l'activité de garde d'enfants à domicile, en termes d'heures rémunérées, se contracte : -1,1 % en 2012 par rapport à 2011 (voir graphique ci-dessous). Cependant, l'ACOSS décompte, en moyenne annuelle, 12 000 parents employeurs de plus par rapport à 2011, soit une hausse de +2,3 %. Un parent employeur déclare, en moyenne, 772 heures annuelles en 2012 contre 798 heures en 2011, soit une baisse moyenne de -3,3 % par employeur.



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Une analyse régionale montre que l'Île-de-France, où deux tiers des heures sont déclarées, fait exception: les parents employeurs franciliens ont déclaré pour ce mode d'accueil 0,8 % d'heures de plus en 2012. En revanche, le volume horaire déclaré pour la garde d'enfants à domicile en région a chuté de -4,6 %. Six régions enregistrent même une baisse supérieure à -6 % : la Picardie (-8,1 %), la Bretagne (-8 %), le Centre (-6,9 %), le Languedoc-Roussillon (-6,5 %), la Corse (-6,4 %) et la Basse-Normandie (-6,4 %).

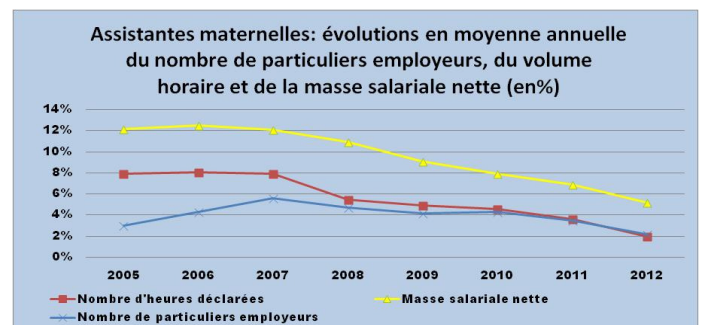


Champ : France métropole. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► **L'activité des assistantes maternelles en perte de vitesse**

Le recours à une assistante maternelle agréée reste le premier mode d'accueil rémunéré des enfants de moins de 3 ans en France⁴. En 2012, environ trois particuliers employeurs sur dix embauchent une assistante maternelle pour la garde de leur enfant : en moyenne annuelle, environ 19 300 parents employeurs de plus ont été enregistrés en 2012, soit une augmentation de +2,2 % contre +3,5 % en 2011. Les employeurs d'assistantes maternelles ont versé 3,8 milliards d'euros en salaires nets, soit une hausse de +5,2 % par rapport à 2011. Ainsi, 42 % de la masse salariale nette versée par l'ensemble des particuliers employeurs est imputée à cette activité, ce qui témoigne de son poids dans le secteur des particuliers employeurs.

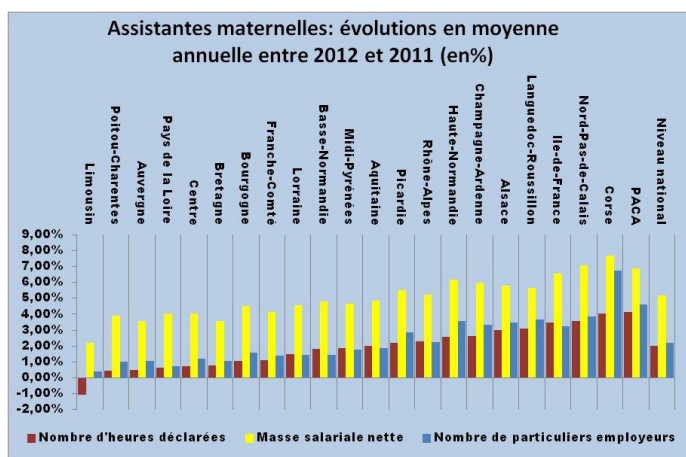
Mais l'activité de la branche perd de son dynamisme : en 2012, le nombre d'heures déclarées n'augmente que de +2 %, après une évolution en moyenne annuelle de +3,6 % en 2011, +4,6 % en 2010 et +4,9 % en 2009.



Champ : France entière. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Depuis 2010, en moyenne annuelle, le nombre d'employeurs d'assistantes maternelles évolue à peu près au même rythme que le volume horaire. C'est la raison pour laquelle le volume horaire déclaré en moyenne par an et par employeur reste quasiment stable : 1 329 heures annuelles en 2012 contre 1 330 en 2011 et 1 331 en 2010.

Dans toutes les régions, à l'exception du Limousin où on observe une contraction des heures déclarées de -1,1 %, l'activité des assistantes maternelles a progressé en 2012. C'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Corse que les hausses les plus fortes du volume horaire (+4,1 %) ont été enregistrées. En Alsace, en Languedoc-Roussillon, en Ile-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais, l'activité s'accroît encore avec un taux de croissance supérieur à 3%, tandis que dans les régions Poitou-Charentes, Auvergne, Pays de la Loire, Centre et Bretagne, l'activité des assistantes maternelles augmente avec un taux faible inférieur à 1 %.



Champ : France métropole. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

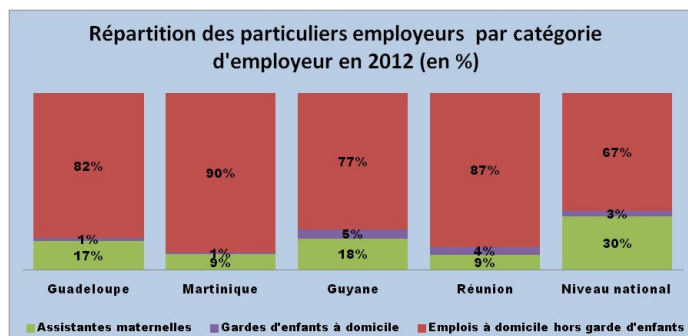
ZOOM SUR LES DEPARTEMENTS D'OUTRE-MER EN 2012

Dans les analyses régionales ci-dessus, les départements d'outre-mer (DOM : Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion) n'ont pas été pris en compte dans le champ d'observation. Ceci est lié au fait que les données administratives sur le secteur des particuliers employeurs dans les DOM sont caractérisées par une forte volatilité qui rend l'interprétation de ces données délicate, puisqu'il est difficile de distinguer les évolutions liées à la conjoncture, à l'impact de la modification des dispositifs sociaux ou aux spécificités des données des DOM. C'est la raison pour laquelle nous proposons ici séparément un focus sur le secteur dans les DOM.

► Une progression du nombre de particuliers employeurs accompagnée d'un recul du nombre d'heures déclarées

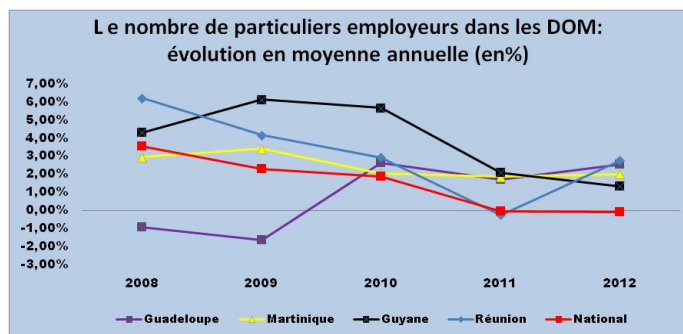
En 2012, 1,7 % des particuliers employeurs français résident dans les DOM où sont déclarées 1,7 % de l'ensemble des heures du secteur. Le champ des

particuliers employeurs dans les DOM est marqué par une très forte présence des employeurs de salariés à domicile hors garde d'enfants à domicile et hors assistantes maternelles : en moyenne, 84 % des particuliers employeurs d'outre-mer emploient un salarié à domicile hors garde d'enfant contre 67 % au niveau national.



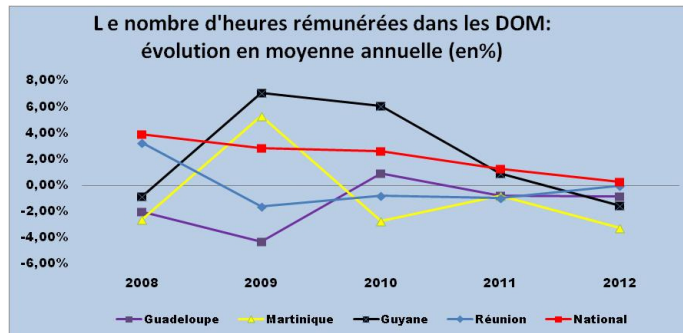
Champ : DOM. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En outre, le secteur dans les DOM se démarque en 2012 par une hausse moyenne relativement dynamique du nombre de particuliers employeurs (Guadeloupe : +2,6 %, Guyane : +1,5 %, Martinique : +2,0 % et La Réunion : +2,8 %) tandis que l'on enregistre une quasi-stagnation au niveau national (-0,1 %).



Champ : DOM. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

Mais contrairement à l'évolution nationale, où on observe également une stagnation de l'activité en termes d'heures de travail déclarées, la hausse moyenne du nombre de particuliers employeurs s'accompagne d'un repli du volume horaire en Guadeloupe (-0,9 %), en Guyane (-1,3 %) et en Martinique (-3,2 %). En revanche, à La Réunion, l'activité se stabilise en 2012, après avoir souffert d'une contraction lors des trois dernières années.

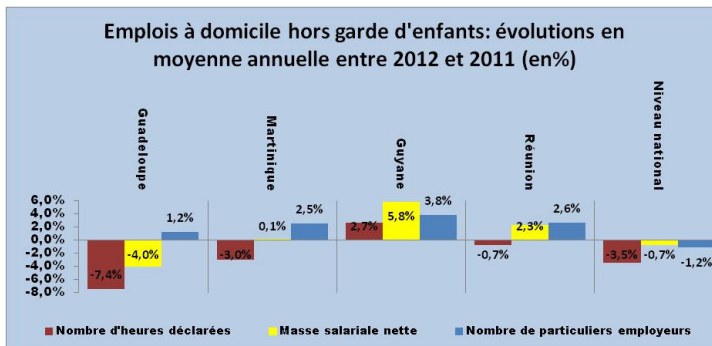


Champ : DOM. Source : ACOSS, tableau de bord au 1^{er} trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

La Martinique est frappée par une chute de l'activité dans toutes les catégories d'emploi qui composent le secteur (emplois à domicile hors garde d'enfants : -3 % ; gardes d'enfants à domicile : -12 % ; assistantes maternelles : -3,3 %). En Guadeloupe, la baisse de l'activité s'explique exclusivement par une réduction forte des emplois à domicile hors garde d'enfants (-7,4 %), tandis que l'activité de garde d'enfants se porte bien (+9,7 % pour la garde d'enfants à domicile et +9,9 % pour les assistantes maternelles). En Guyane, seules les heures déclarées pour l'activité des assistantes maternelles se contractent de façon significative (-7,8 %) et à La Réunion, on observe un recul de l'emploi à domicile hors garde d'enfants (-0,7 %) et de la garde d'enfants à domicile (-1,1 %) compensé par une hausse de l'activité des assistantes maternelles (+2,9 %).

► **L'emploi à domicile hors garde d'enfants : la Guadeloupe est la région la plus touchée par une baisse de l'activité en France**

Contrairement à l'évolution observée en 2012 au niveau national, le nombre d'employeurs de salariés à domicile hors garde d'enfants augmente dans tous les DOM. La Guyane est le seul territoire qui enregistre sur la même période une progression importante du nombre de particuliers employeurs (+3,8 %) et une hausse dynamique de l'activité (+2,7 %), après un léger recul de -0,8 % en 2011, tandis que l'activité dans les trois autres DOM se contracte.



Champ : DOM. Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

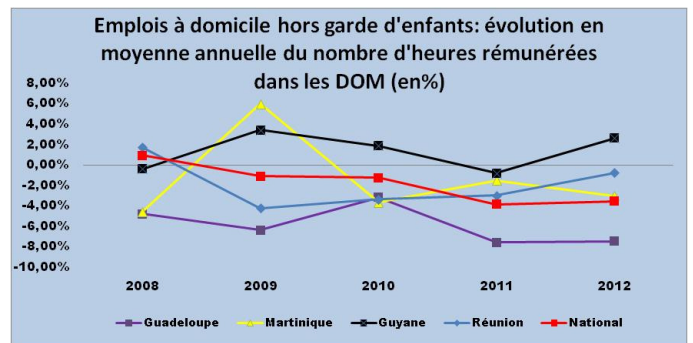
Avec un taux de -7,4 %, la Guadeloupe est la région la plus touchée par une baisse d'activité des emplois à domicile hors garde d'enfants en France. Depuis le début de la série de données en 2004, le volume horaire déclaré a été quasiment divisé par deux, passant de 6,2 millions d'heures à 3,3 millions d'heures en 2012. Sur la même période, le nombre de particuliers employeurs s'est réduit, mais plus faiblement (-26 %). En conséquence, le nombre d'heures déclarées en moyenne par employeur est passé de 584 heures en 2004 à 423 heures en 2012.

Il est intéressant de noter que, même si dans tous les DOM le nombre d'heures déclarées en moyenne par employeur s'est réduit dans les dernières années, il est toujours largement au-dessus de la moyenne nationale où on enregistre en moyenne seulement 249 heures par

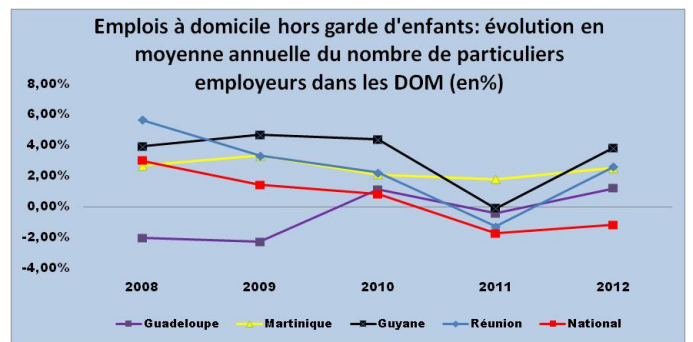
employeur en 2012 (Martinique : 525 heures ; Guyane : 468 heures ; Réunion : 438 heures).

En Martinique, le dernier pic d'activité enregistré date de 2009 avec 5,3 millions d'heures déclarées. Depuis, l'emploi à domicile hors garde d'enfants décline : -3 % en 2012 après un recul de -1,5 % en 2011 et de -3,6 % en 2010 pour passer à 5,1 millions d'heures déclarées en 2012. Ce repli d'activité va de pair avec une hausse continue du nombre de particuliers employeurs : +2,5 % en 2012, après +1,8 % en 2011 et +2,4 % en 2010.

A La Réunion, le volume horaire a chuté de 12,3 millions d'heures en 2008 à 11 millions en 2012, tandis que le nombre de particuliers employeurs a augmenté de +7 % pour passer à environ 25 053 employeurs. Mais l'année 2012 est marquée par un recul d'activité moins fort que celui observé les années précédentes (-0,7 % en 2012 après -3 % en 2011, -3,3 % en 2010 et -4,2 % en 2009).



Champ : DOM. Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

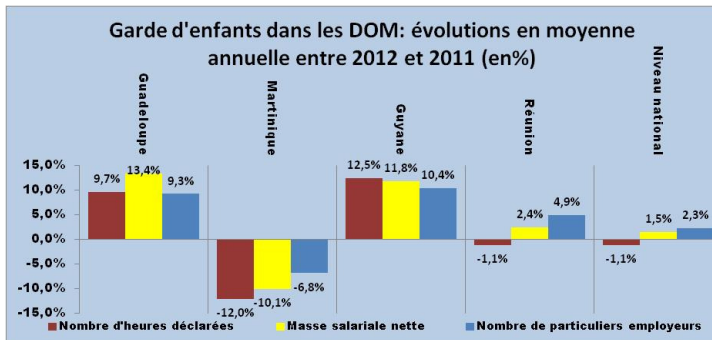


Champ : DOM. Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► **Gardes d'enfants à domicile : peu de gardes d'enfants à domicile dans les Antilles françaises et en Guyane**

On observe une très forte augmentation de l'activité en Guadeloupe et en Guyane (respectivement +9,7 % et +12,5 %) et une très forte baisse en Martinique (-12 %), mais ces taux sont à relativiser : en effet, il y a peu de particuliers employeurs de garde d'enfants à domicile (138 employeurs en Guadeloupe, 119 en Martinique et 125 en Guyane). Ainsi, une petite variation du nombre engendre une grande variation du taux de croissance.

En revanche, à La Réunion le nombre moyen de parents employeurs est plus important : en 2012, 1242 particuliers ont déclaré environ 853 394 heures pour la garde de leur enfant à domicile, soit 687 heures rémunérées en moyenne par employeur (contre 772 au niveau national). L'activité baisse de -1,1 % en 2012 par rapport à 2011, au même rythme qu'au niveau national, tandis que la progression du nombre d'employeurs est très au-dessus de la moyenne nationale (+4,9 % contre +2,3 % au niveau national).



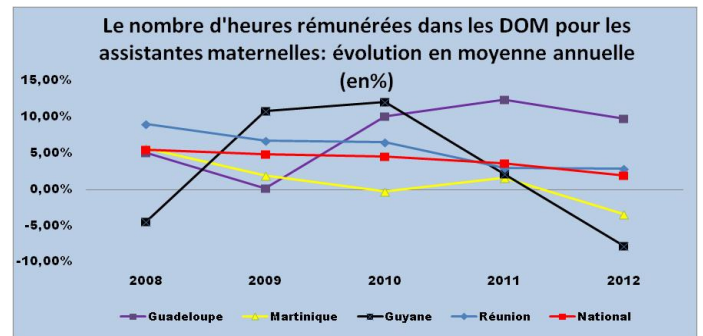
Champ : DOM. Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

► Assistantes maternelles : un mode d'accueil peu utilisé en outre-mer

La CNAF estime qu'en 2010, le nombre de places potentielles auprès des assistantes maternelles pour 100 enfants de moins de 3 ans ne s'élève en moyenne qu'à 5 places dans les DOM contre 30 places en métropole⁵. Ce constat va de pair avec le fait qu'en 2012 seuls 0,6 % des parents qui emploient une assistante maternelle en France habitent dans les DOM.

Le développement de cette activité est très différent d'un territoire à l'autre : en Guyane, après un accroissement très dynamique du volume horaire déclaré en 2009 et 2010 (respectivement +10,9 % et +12,1 %), la croissance de l'activité s'est ralentie en 2011 (+2,2 %) et chute en 2012 de -7,8 %. Dans une moindre mesure, la Martinique a également subi une contraction de l'activité de

-3,3 % en 2012, qui avait été précédée d'une progression de +1,7 % en 2011 et d'une légère baisse de -0,2 % en 2010.



Champ : DOM. Source : ACOSS, tableau de bord au 1er trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.

En revanche, en Guadeloupe, l'activité des assistantes maternelles se développe fortement depuis 2010 avec un taux de croissance largement supérieur à la moyenne nationale : +9,9 % en 2012, après +12,4 % en 2011 et +10,1 % en 2010. En outre, à La Réunion le volume horaire croît depuis le début de la série de données en 2004 et à l'exception de l'année 2011, à un rythme plus soutenu que celui constaté au niveau national.

Mélanie Gromer

¹ ACOSS, Rapport d'activité thématique, conjoncture et financement 2012, juillet 2013.
² Rapport à la Commission des comptes de la Sécurité sociale, résultats 2011 et prévisions 2012 et 2013 », octobre 2012.
³ « Sont considérés comme publics fragiles (article L. 241-10 du code de la sécurité sociale) les personnes âgées de 70 ans ou plus (dépendantes ou non), les personnes dépendantes (bénéficiaires de l'APA, titulaires de la PCH ou de la majoration pour tierce personne, parents d'enfants handicapés ouvrant droit au complément de l'AEEH), les personnes de plus de 60 ans et dans l'obligation de recourir à l'assistance d'une tierce personne pour accomplir les actes ordinaires de la vie », Comptes de la Sécurité Sociale, résultat 2012, prévisions 2013.
⁴ CNAF, L'accueil du jeune enfant en 2011, données statistiques, 2012.
⁵ Idem.

		Effectif par catégorie d'employeur en 2012					Evolution en moyenne annuelle entre 2011 et 2012				
		Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Niveau national	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion	Niveau national
Total particuliers employeurs	Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers)	9,50	10,84	2,43	28,72	2967	↑ 2,6%	↑ 2,0%	↑ 1,3%	↑ 2,8%	↓ -0,1%
	Masse salariale nette (en millions)	35,78	47,49	10,20	121,16	9069	↔ 0,0%	↓ -0,1%	↑ 3,7%	↑ 2,8%	↑ 1,8%
	Nombre d'heures rémunérées (en millions)*	5,70	6,67	1,56	15,29	1766	↓ -0,9%	↓ -3,2%	↓ -1,5%	↔ 0,0%	↔ 0,3%
Emplois à domicile hors garde d'enfants	Moyenne annuelle de particuliers employeurs (en milliers)	7,79	9,77	1,88	25,05	1979	↑ 1,2%	↑ 2,5%	↑ 3,8%	↑ 2,6%	↓ -1,2%
	Masse salariale nette (en millions)	26,76	41,74	7,36	100,65	4679	↓ -4,0%	↔ 0,1%	↑ 5,8%	↑ 2,3%	↓ -0,7%
	Nombre d'heures rémunérées (en millions)	3,29	5,13	0,88	10,98	492	↓ -7,4%	↓ -3,0%	↑ 2,7%	↓ -0,7%	↓ -3,5%
Gardes d'enfants à domicile	Moyenne annuelle de particuliers employeurs	138	119	125	1 242	91 567	↑ 9,3%	↓ -6,8%	↑ 10,4%	↑ 4,9%	↑ 2,3%
	Masse salariale nette (en milliers)	859	664	610	7 124	593 181	↑ 13,4%	↓ -10,1%	↑ 11,8%	↑ 2,4%	↑ 1,5%
	Nombre d'heures rémunérées (en milliers)	103	83	73	853	70 692	↑ 9,7%	↓ -12,0%	↑ 12,5%	↓ -1,1%	↓ -1,1%
Assistants maternelles	Moyenne annuelle de particuliers employeurs	1 585	959	437	2 481	904 997	↑ 9,1%	↓ -2,1%	↓ -9,8%	↑ 3,5%	↑ 2,2%
	Masse salariale nette (en milliers)	8 112	5 050	2 214	13 353	3 795 774	↑ 14,1%	↓ -0,1%	↓ -4,3%	↑ 6,8%	↑ 5,2%
	Nombre d'heures rémunérées (en milliers)*	2 290	1 439	600	3 450	1 202 773	↑ 9,9%	↓ -3,3%	↓ -7,8%	↑ 2,9%	↑ 2,0%

Champ: France entière. Source: ACOSS - tableau de bord au 1er trimestre 2013. Traitement par l'Observatoire FEPEM des emplois de la famille.
 * Le nombre d'heures rémunérées ou déclarées pour les assistantes maternelles dépend du nombre d'enfants gardés : si l'assistante maternelle garde simultanément deux enfants pendant une heure, deux heures sont déclarées à la Paje.